



RAPPORT ANNUEL

2015



courant d'air



Assemblée générale 2016

Rapport annuel 2015

1. LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

- A. Les participations aux projets de parcs éoliens
- B. Le développement général de la coopérative
- C. Les actions d'information et de sensibilisation
- D. Projet LEADER 14-20
- E. Projet européen Horizon 2020
- F. Le travail en réseau

2. L'EMPLOI CHEZ COURANT D'AIR

3. LE RAPPORT DE GESTION

4. LE BILAN

5. LE RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISE

	2011	2012	2013	2014	2015
Coopérateurs	578	659	727	810	1036
Parts	4546	5433	6552	7688	9948
Chiffre d'affaires	233.868,33	818.646,59	891.297,31	933.890,94	1.054.986,82
Bénéfice	67.745,79	210.477,90	161.896,30	198.223,69	205.250,78
Capital	655.750,00	1.358.250,00	1.638.000,00	1.922.000,00	2.487.000,00
Dettes à > 1 an	2.043.756,96	4.046.556,47	3.602.547,47	3.158.538,47	2.730.319,07

A | Les participations aux projets de parcs éoliens

Courant d'Air ne ménage pas ses efforts pour accéder à des projets de production et contacte les différents promoteurs, qu'il s'agisse de projet de développement, de rachat de permis ou de collaboration.



Un photomontage du parc de Walhain

Le projet éolien de Walhain

Ce projet est le plus concret. A l'origine, nos contacts avec Bernard Delville et sa structure de développement Vents d'Houyet qui a eu l'occasion de racheter un permis à un promoteur privé. Vents d'Houyet ne pouvant assurer seule le rachat du permis, Bernard Delville a recherché des partenaires avec qui travailler. C'est ainsi que Courant d'Air a racheté 50 % de la société d'exploitation nommée Atoutwal qui possédera, une fois la construction achevée, deux éoliennes dans un parc éolien qui en comptera 6.

L'actionnariat d'Atoutwal est donc actuellement partagé avec la commandite par action à finalité sociale Vents d'Houyet. L'achat des 50 % représente pour Courant d'Air, un investissement de 1.172.000 € accompagné d'un prêt à Vents d'Houyet de 500 000 €. Le projet devrait être opérationnel en automne 2016. Les éoliennes seront des Enercon E92, d'un diamètre de 92 m et d'une hauteur totale de 122 m. La production attendue sera proche de celle de Waimes.

Courant d'Air cèdera toutefois une partie de ses parts aux coopératives locales Nosse Moulin et Hesbénergie qui sont historiquement liées au projet et en ont fait la demande.

Le projet éolien de Trois-Ponts

Ce projet a été présenté et voté à l'Assemblée générale de 2015. Il s'agit d'un co-développement dans le parc de Trois-Ponts développé par Electrabel. Nous nous réjouissons d'avoir pu convaincre la commune de Trois-Ponts d'accepter que Courant d'Air assure la participation citoyenne dans le futur parc. Après de nombreux échanges avec le développeur en 2015, Courant d'Air signera la convention de partenariat avec Electrabel en mars 2016, qui prévoit la cession des droits pour la construction d'une éolienne sur 6 si le permis était accordé.

Courant d'Air prend donc pour la première fois le risque d'un développement à concurrence de +/- 45000 à 50000 € (le montant exact sera seulement connu le jour de l'obtention du permis). Le risque d'un refus par le Département de la Nature et des Forêts est toujours d'actualité mais nous estimons que le projet est de qualité et a des chances d'aboutir. Il se situe sur des terrains communaux sur les hauteurs des bassins supérieurs de la centrale de pompage de COO. Il s'agit donc pour Electrabel d'un projet très symbolique. Le dépôt de la demande de permis est prévu pour l'été 2016.

Le projet d'Amel-Büllingen

Ce projet est une initiative des deux communes qui ont mis des terrains communaux à la disposition des promoteurs afin de développer un parc éolien commun. Pour ce faire, elles ont lancé en 2015 un appel d'offre. Courant d'Air a décidé de ne pas remettre une offre seule mais a proposé une collaboration à différents promoteurs. Parmi ceux-ci, la coopérative Ecopower a déposé un projet en partenariat avec Courant d'Air qui sera finalement retenu en janvier 2016.

Il vise la réalisation d'un parc de 4 éoliennes entre les villages de Honsfeld et Heppenbach. L'étude d'incidences débutera en mars 2016 par le montage d'un mât de mesure de 80 m pour la mesure du vent et l'activité des chauves-souris. La demande de permis devrait être introduite au printemps 2017. Celui-ci n'est pas attendu avant 2018. Les communes désirent chacune détenir une éolienne dans le parc. Courant d'Air et Ecopower se partageront les deux autres. S'il se réalise, il sera le premier parc éolien wallon détenu à 100 % par les communes et les citoyens. Les coûts de développement pour Courant d'Air seront compris entre 50 000 € et 70 000 € et nous serons chargés d'une partie du développement du parc.

Le projet de Malmedy- Saint-Vith

Ce projet est porté par la société privée NPG. Il s'agit d'un parc de 5 éoliennes à cheval sur les deux communes et majoritairement situé en forêt. L'étude d'incidence est en cours. Courant d'Air est depuis l'été 2015 en pourparlers avec le promoteur et les communes pour assurer la participation citoyenne. NPG est prête à céder 49.9% du projet aux communes et aux citoyens. Il n'y a cependant, à ce jour, pas d'accord finalisé. La demande de permis devrait être introduite en 2016.

Le parc éolien de Lierneux

Porté par la société privée EDF-Luminus, ce projet de 6 éoliennes implantées en forêt est déjà bien avancé et de grande qualité. Courant d'Air est en négociation avec le promoteur et la commune depuis fin 2015 mais les discussions ne sont pas simples. EDF-Luminus a introduit la demande de permis en octobre 2015 et recevra un refus début mars 2016. EDF a cependant de bonnes chances d'obtenir son permis dans le cadre d'un recours auprès du Ministre. Courant d'Air doit agir si nous ne voulons pas perdre la participation citoyenne dans le parc. Courant d'Air doit également convaincre la commune de nous faire confiance pour assurer cette participation au profit de tous les citoyens.

Le parc éolien de Beho

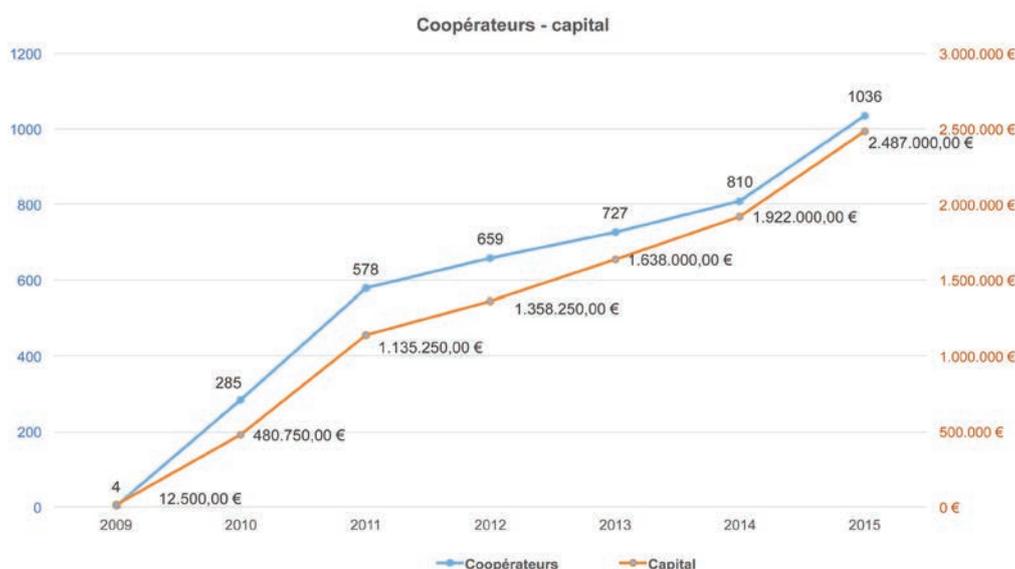
Ce parc a déjà été présenté en 2012 par EDF-Luminus mais a été refusé. A l'époque Courant d'Air a organisé une pétition dans la commune pour obtenir une participation citoyenne et avait rendu un avis partiellement positif sur le projet, l'implantation ne nous semblant pas des plus judicieuses. EDF-Luminus compte réintroduire un nouveau projet et nous propose ici une participation. Une convention de partenariat sera proposée en janvier 2016 par EDF mais nous aimerions d'abord convaincre le promoteur de nous accorder une participation dans le projet de Lierneux. A suivre donc.

Le parc éolien de Burg-Reuland

Nous avons beaucoup parlé de ce projet en 2015. Celui-ci a connu lors de la demande de permis en été, une forte opposition des riverains. La sprl Mobilae, le promoteur du projet, a décidé de le retirer afin de pouvoir le retravailler et amener des compléments au dossier. Le projet est donc au frigo jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée. L'insécurité sur la date d'un possible raccordement électrique sur la boucle de l'est et l'éventuel impact sur le Milan royal constituent des obstacles. Pour rappel, il s'agit d'un projet de 6 éoliennes, dont 4 reviendront aux mains de Courant d'Air et de la commune de Burg-Reuland. Le projet est toujours considéré comme étant de très bonne qualité mais des compromis devront être faits. A suivre également.

L'ensemble des projets décrits ci-dessus devrait nécessiter, d'ici 2019 ou 2020, un financement de plusieurs millions d'euro. Courant d'Air devra donc doubler son capital et poursuivre la récolte de fonds. Toutefois, les moyens de production actuels (Waimes et bientôt Walhain) ne permettront pas de verser un dividende sur un capital infiniment élevé. Il convient donc d'attirer de nombreux coopérateurs mais également de limiter momentanément le capital de la coopérative jusqu'à la réalisation des projets. Le Conseil d'administration va présenter son analyse et demandera à l'Assemblée générale de limiter temporairement l'entrée de nouveau capital. Cela se traduira par une limitation du nombre de parts accessible pour toute nouvelle transaction qui sera levée si des projets se concrétisent.

B | Le développement général de la coopérative



Evolution du nombre de coopérateurs et du capital souscrit de 2009 à 2015

En 2014, la coopérative a déménagé dans son premier bureau officiel, un local de l'ancienne administration communale d'Elsenborn. Ensemble avec la commune de Bütgenbach, nous avons procédé, pendant l'été 2015, à la rénovation de la surface principale du rez-de-chaussée. La commune a pris en charge, grâce à un subside européen, une partie de l'isolation, le faux plafond, et le remplacement des fenêtres, Courant d'Air a confié à l'asbl Cap Terre le ponçage et l'huilage du parquet ainsi que la pose d'un isolant intérieur recouvert d'un bardage en mélèze.

Juste avant la fin de l'année, nous avons pu emménager dans les bureaux rénovés et isolés.

Grâce aux actions d'information et de sensibilisation, le nombre de membres est passé en 2015 de 810 à 1036 membres. L'augmentation a été particulièrement importante pendant les 3 derniers mois avec 146 nouveaux coopérateurs.

C | Les actions d'information et de sensibilisation

En concordance avec les statuts de la coopérative, nos actions servent à promouvoir le développement des énergies renouvelables, ainsi que la sensibilisation et l'information du public à la transition énergétique.

Dans ce sens, nous avons concrétisé une série d'actions en 2015 :



Visite du parc éolien pour les membres

- ▶ 2 rencontres de membres
- ▶ 1 visite du parc éolien à Waimes pour les membres
- ▶ 6 visites de classes scolaires au parc éolien à Waimes
- ▶ 2 journées portes ouvertes dans nos bureaux
- ▶ 13 soirées d'information dans 5 communes avoisinantes
- ▶ 2 commandes collectives d'éclairage LED
- ▶ 2 marchés (Amel et Saint-Vith)
- ▶ 1 stand au salon Valériane de Namur
- ▶ 109 réunions organisées
(rencontres avec des développeurs de projet, COCITER, des communes, REScoop Wallonie, différents réseaux, ...)



Les actions les plus importantes en détail :

Commandes collectives de LED

Il est ancré dans les statuts de Courant d'Air que la vente de produits liés au développement durable est un des objectifs de la coopérative. C'est la raison pour laquelle 2 commandes collectives d'éclairage LED qui consomment jusqu'à 90% de moins qu'une ampoule classique ont été organisées en 2015. La première s'achevait le 30 septembre et la seconde le 30 novembre.

Nous avons envoyé un premier flyer à tous les membres de Courant d'Air et contacté nos coopératives partenaires (Champs d'énergie, Ferréole, Lucéole, Vents du Sud, Hesbénergie et Clef) pour qu'elles participent également à l'achat. Fin septembre, nous avons rassemblé exactement 60 commandes, dont 39 venaient des membres de notre coopérative.

Fin septembre, 1352 lampes ont été commandées.

Nous avons alors réalisé un nouveau flyer pour la 2ème commande que nous avons envoyé à nos membres par poste ou par mail. Nous avons également promu les commandes collectives lors des « journées portes ouvertes » le 24 et le 25 octobre et lors des soirées d'informations dans les communes de Bullingen, Amblève, Saint-Vith, Waimes et Malmédy.

Nous avons rassemblé 154 commandes pour l'achat groupé de novembre, dont 121 provenaient des membres de notre coopérative. Les autres commandes se répartissent sur les coopératives partenaires.

Au total 3843 lampes supplémentaires ont ainsi été commandées.

A partir de décembre, tous les membres ont pu participer à une 3ème commande qui se terminera le 31 janvier.

Grâce aux achats groupés de septembre et novembre 2015 nous pourrons, en 2016, économiser entre 29 000 et 35 000 kWh (l'équivalent de la consommation de plus de 100 ménages !) soit entre 12 et 15 to de CO2.

Soirées d'information

Pour promouvoir d'avantage Courant d'Air, nous avons commencé en septembre une série de soirées d'information à raison de 2-3 soirées par commune lors desquelles nous avons présenté le concept de la coopérative, le fournisseur d'énergie COCITER, les commandes collectives de LED et les avantages des smartmeters.

Dans la commune de Büllingen, nous avons commencé à Büllingen, Manderfeld et Rocherath. Ensuite, nous avons été présents dans la commune d'Amel (Amel et Meyerode), dans la commune de Saint-Vith (Saint-Vith, Recht), de Waimes (Waimes, Ovifat, Faymonville) et de Malmédy (Xhoffraix, Malmédy, Ligneuville). A Meyerode et à Malmédy, avec 22 et 25 personnes présentes, l'intérêt y était particulièrement grand. Pendant l'année 2016, nous continuerons dans les communes de Vielsalm, Stavelot, Lierneux, Trois-Ponts et Spa.

En résumé, nous avons été présents dans 13 villages et nous avons atteint 174 personnes.



Journées portes-ouvertes

Journées portes ouvertes

Dans le cadre des « Business days » organisés par la commune de Bütgenbach (visite des entreprises artisanales et des producteurs) les 24 et 25 octobre, nous avons organisé nos journées portes ouvertes. Nous avons invité les habitants de la commune de Bütgenbach par un toutes-boîtes, ainsi que nos membres. Nous estimons que +/- 100 personnes se sont déplacées et ont obtenu des informations sur la coopérative Courant d'Air, le fournisseur d'énergie COCITER, les commandes collectives LED, ainsi que sur nos projets.

Vu le succès, nous envisageons d'organiser un week-end portes ouvertes dans un rythme de 2 ans.

Semaine de la mobilité

Du 16 au 22 septembre a eu lieu la semaine de la mobilité. Ensemble avec l'asbl « Fahr mit », nous avons eu l'idée de faire venir les écoliers à vélo au parc éolien de Waimes, où ils ont pu participer à un jeu de piste entre les éoliennes, visiter l'intérieur d'une machine et répondre à un quiz sur la transition énergétique, les énergies renouvelables et plus particulièrement sur les éoliennes. A chaque station du jeu de piste, les élèves ont reçu des explications et des démonstrations grâce à du matériel didactique (l'Energy-bike, une dynamo, des appareils de mesure, des petits films, ..)

Cette action avait également pour but de sensibiliser les enfants au Ravel, de trouver le chemin le plus court pour y accéder, mais aussi de promouvoir la sécurité routière et la mobilité verte.

Les élèves des classes supérieures des écoles primaires de Born, Weywertz, Elsenborn et Nidrum ont donné suite à l'invitation. A cause d'une météo exécrable, seule une classe a pu arriver au parc éolien en vélo. Avant de reprendre la route de retour à l'école l'après-midi, les élèves ont eu l'occasion de se réchauffer avec un potage.



Semaine de la mobilité

Marchés

Le 11 novembre, nous étions présents sur le marché de la Saint-Hubert à Amel. Par temps sec, nous avons pu distribuer des prospectus et présenter la coopérative Courant d'Air, le fournisseur d'énergie COCITER, nos actions, ... Quelques courageux ont même tenté leur chance sur l'Energy-bike et grâce à leurs efforts sur le vélo, quelques lampes se sont allumées.

Le 17 novembre, nous étions présents sur le marché de la Sainte-Catherine à Saint-Vith. Le temps maussade a significativement réduit le nombre de visiteurs. Malgré cela, nous nous sommes appliqués à la distribution de prospectus et la présentation de nos initiatives.



Marchés

Rencontre des membres

A l'assemblée générale 2015, nous avons annoncé que nous organiserions régulièrement des rencontres de membres après chaque parution de notre Gazette. Les thèmes des rencontres sont à chaque fois annoncés. Nous animons un débat ouvert pour recevoir un feedback (idées, propositions, critiques, ...) de nos membres et nous répondons également aux questions concernant les projets et les thèmes de la Gazette.

Le thème du 08 juin était « l'activation de la participation citoyenne au parc éolien de Burg-Reuland ». Le 07 septembre lors de la 2ème rencontre, nous avons discuté sur la meilleure façon d'atteindre nos membres et de communiquer avec eux.



Réunion

Valériane

Le salon Valériane de Namur qui s'est tenu les 04, 05 et 06 septembre 2015 est l'occasion de s'informer sur les productions biologiques et les initiatives écologiques.

Nous étions présents avec COCITER et REScoop Wallonie. Sur place, nous avons répondu aux questions concernant la fourniture d'électricité et présenté travaux et projets de la fédération.

D | Projet LEADER 14-20



« Leader est l'abréviation pour « Liaison d'actions de développement de l'économie rurale ». C'est un programme européen de soutien et d'approches méthodiques qui permet aux acteurs locaux de contribuer aux processus et d'ainsi prendre en mains l'avenir pour la région. »

Après un premier projet LEADER pendant la période de soutien de 2007 à 2013, le groupe d'action local (GAL) « 100 villages – 1 avenir », sous la direction de la WFG (asbl de développement économique de la Communauté germanophone), a développé un nouveau programme LEADER début 2015 qui s'étale également sur les 5 communes du sud de la communauté germanophone et qui couvre la période 2014-2020. Des acteurs locaux ont été sollicités dans des domaines différents tels que bois et construction durable, tourisme, agriculture, énergie, ... afin de soumettre des projets. Le dossier a été introduit début avril 2015 et a été approuvé en octobre. Les subventions dans le cadre des projets LEADER proviennent à 54% de la Wallonie et à 36% de l'UE. 10% des frais sont supportés par les acteurs.

Pour le domaine « énergie », Courant d'Air a élaboré le projet « la chasse aux joules ».

Celui-ci s'intègre dans le contexte de la transition énergétique, dans laquelle Courant d'Air s'engage par la production d'énergie renouvelable et les économies d'énergie. Courant d'Air compte sensibiliser les adultes et surtout les enfants, qui seront les porteurs les plus importants du changement.

Dans le cadre des animations dans les écoles, les élèves seront formés à la chasse aux joules, devront débusquer les gaspillages d'énergie, élaborer et mettre en œuvre des solutions. Le grand public sera également concerné par ce thème lors des soirées d'informations. En plus de la sensibilisation, des économies d'énergie substantielles dans les écoles, les maisons individuelles et les lieux de travail devront être réalisées. Elles doivent être pérennisées durablement grâce à des outils qui permettront un suivi à long terme.

Des compteurs intelligents (smartmeter) seront installés dans 46 écoles et enregistreront la consommation en continu. L'analyse des données récoltées donnera un aperçu détaillé de la consommation d'électricité et facilitera leur analyse. Ce processus de saisie des données est la première étape obligée pour observer les gaspillages et pour documenter les économies réalisées.

Une plateforme internet Transmedia sera créée et servira d'outil pédagogique. Elle sera un lieu d'échange pour les élèves qu'ils pourront documenter d'images, de textes et de vidéos de leur chasse. La consommation d'énergie enregistrée par les smartmeters, sera rendue visible sur cette plateforme. Le budget de ce projet s'élève à près de 200 000€ et prévoit l'engagement d'une personne à mi-temps pendant 5 ans. Le soutien de l'UE et de la Wallonie s'élève à 121 500€. En plus d'une participation obligatoire de 13 500€, Courant d'Air y ajoutera 60 000€. Cette participation a fait l'objet d'un vote lors de l'Assemblée générale 2015 et a été approuvée à 79%.

La réalisation du projet commencera début 2016.

E | Projet européen Horizon 2020



Horizon 2020 est un programme européen de soutien à la recherche et l'innovation. Il est organisé par la commission européenne et va durer de 2014 à 2020. Le budget total s'élève à 80 Mrd €. Les 3 thèmes principaux du projet sont l'excellence scientifique, le rôle primordial de l'industrie et les enjeux de société. Ces thèmes correspondent à ceux de la stratégie de l'Europe pour 2020.

Dans le cadre de ce programme, un consortium de 6 partenaires européens s'est formé au printemps 2014 sous la direction de la coopérative flamande ECOPOWER qui a déposé le projet « REScoop MECISE ». Celui-ci a été approuvé fin 2014. Courant d'Air, Ecopower, 3 autres coopératives énergétiques (Energie4All / Angleterre, Enercoop / France, Som Energia / Espagne), ainsi que les fédérations REScoop.eu y participent. REScoop MECISE signifie Renewable Energy Sources COOPératives Mobilizing European Citizens to Invest in Sustainable Energy. Les moyens accordés s'élèvent à 2 Mio € pour une durée de 4 ans à partir du 1er mars 2015.

Le consortium s'engage à élaborer des alternatives énergétiques renouvelables et d'efficacité pour des habitations privées et des bâtiments publics qui déclenchent des investissements d'un montant 15 fois supérieur au soutien européen, soit 30 Mio €.

MECISE comprend au total 6 sous-projets de travail. Courant d'Air participe de façon déterminante aux sous-projets, aussi appelés « work package », suivants :

WP 2 : Développer et combiner des projets locaux de production d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics.

Le but est de développer des projets d'énergies renouvelables d'ampleur significative (p. ex. éoliennes) au niveau local dont le financement mobilise des capitaux citoyens.

En parallèle, des projets d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics seront élaborés pour arriver à une économie d'énergie d'au moins 50%. La tâche est d'évaluer la faisabilité financière et technique et de préparer les projets jusqu'à un stade « ready to invest ». L'investissement lui-même ne doit pas être uniquement porté par la coopérative. Le but est de combiner, dans un bon équilibre, les mesures d'efficacité énergétique, qui présentent une rentabilité très faible avec des projets de production d'énergie renouvelable qui jouissent d'une rentabilité plus élevée afin d'obtenir pour les mesures d'efficacité, une rentabilité modeste mais sûre.

Dans le cadre de ce WP, des modèles de financement et de coopérations devront être élaborés qui encouragent la collaboration entre les communes et les coopératives énergétiques tout en respectant la législation propre aux marchés publics (entre autre le règlement des appels d'offre).

WP 3 : rendre possible des réalisations de projets énergétiques (mesures d'efficacité énergétique et énergies renouvelables) pour les bâtiments privés.

Ce WP vise un soutien aux coopérateurs lors de l'élaboration et la mise en pratique des mesures d'efficacité énergétique.

Souvent, les propriétaires d'un immeuble craignent l'effort administratif et la réalisation des travaux de rénovations. Le but de ce WP est de lever ces barrières pour permettre d'augmenter le volume des mesures d'efficacité énergétique. En détail, il s'agit d'effectuer des audits énergétiques, d'exprimer des recommandations prioritaires, de contrôler la faisabilité financière, de proposer un choix de produits et d'entreprises, ainsi qu'accompagner les coopérateurs lors des travaux.

A Waimes, où Courant d'Air possède déjà 2 éoliennes, les premières mesures ont été élaborées en 2015 dans le cadre du WP 2. En 2016, des compteurs intelligents devraient être installés dans 13 écoles de la commune pour enregistrer continuellement la consommation d'énergie, ainsi que les températures ambiantes. L'éclairage complet sera remplacé par des lampes LED et un audit énergétique est prévu pour chaque école. Par la suite, des mesures concrètes pour 1 à 2 bâtiments et un concept de financement devront être élaborés.

L'achat groupé des lampes LED de 2015, organisé par Courant d'Air, s'inscrit dans le WP 3. Le but est que les autres partenaires du projet qui comptent de nombreux coopérateurs (p.ex. 50 000 chez Ecopower), promeuvent l'initiative. Un chiffre d'affaire de 0.5 – 1 Mio € pourrait être alors atteint avec seulement des lampes LED. Ecopower a commencé en 2015 une analyse de poêles à pellets et envisage de lancer un achat groupé pour ce produit.

Pour le WP 2, Courant d'Air travaillera en collaboration étroite avec Ecopower, qui a commencé en 2015 à élaborer un concept pour l'accompagnement des mesures d'efficacité énergétique auprès de ses membres.

F | Le travail en réseau



La coopérative Courant d'Air et ses « réseaux amis » : Une vision du développement durable au sens large.

Depuis quelques années, Courant d'Air intensifie sa présence dans différents réseaux. Ceci nous permet d'atteindre un public plus large, d'amplifier notre action en faveur du développement durable, de profiter de l'expérience d'autres organisations mais aussi de mettre en place des collaborations.

Le groupement EstEnTransition www.EstEnTransition.be

EstEnTransition est un mouvement citoyen issu de la dynamique des villes et régions en Transition qui a démarré en Angleterre, à Totnes, sur l'initiative d'un groupe dont l'initiateur est Rob Hopkins. Ce dernier est auteur de plusieurs ouvrages dont le célèbre « Manuel de Transition », une réponse citoyenne aux menaces que font peser sur nos communautés la disparition rapide du pétrole abondant et bon marché (pic pétrolier), le chaos climatique causé par les gaz à effet de serre et, finalement, la vulnérabilité du système économique face à ces conditions.

Chaque Initiative de Transition vise à éliminer la dépendance au pétrole de sa communauté et à augmenter sa résilience (capacité à encaisser des chocs sans cesser de fonctionner) en ramenant au niveau local les productions et les services essentiels, en réduisant sa dépendance aux importations et en faisant le meilleur usage possible de ses ressources.

EstEnTransition a démarré ses activités en avril 2014 et est une initiative résolument citoyenne, indépendante de tout parti politique. L'impulsion a été donnée par quelques acteurs d'organisations de l'est de la Belgique (Courant d'Air, Nature & Progrès Hautes Fagnes, Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel, SELpoW-aimes, TerreMaCulture, Wamabi). Depuis elle a organisé divers événements auxquels s'est à chaque fois associée Courant d'Air. Depuis 2015, EstEnTransition s'est muée en plateforme pour permettre aux associations membres de faire connaître leurs activités et organise 3 à 4 événements communs chaque année. En 2015 la conférence de Pablo Servigne auteur de l'ouvrage « Comment tout peut s'effondrer », la projection du film « En quête de sens » de Nathanaël Coste et Marc de la Ménardière, une soirée sur la Cop 21 avec Marius Nicolas et Laurent Fastrez, et une autre consacrée au TTip avec Nicolas Van Nuffel et Paul Rixen. Le prochain événement aura lieu le 09 avril au Malmundarium avec une soirée Conférence de Renaud Duterme et Eric de Ruest sur le thème de « La Dette Cachée de l'Economie »

EstEnTransition et ses associations membres vous proposent un programme de qualité sur des thèmes liés à la Transition.



L'asbl Financité

www.financité.be

Après avoir obtenu le label Financité Fairfin fin 2014, le Conseil d'administration de Courant d'Air a demandé notre affiliation.

Le Réseau Financité réunit des citoyens et des organisations. Ensemble, ils forment un mouvement citoyen qui se bat au quotidien pour que la finance soit un véritable facteur de changement tant dans le respect de l'homme que de son environnement, que dans l'économie locale, que dans les relations Nord-Sud, tout en renforçant les liens sociaux et en développant des alternatives solidaires et durables. Régulièrement, le Réseau Financité organise ou participe à des campagnes pour interpeller le grand public, les banques et les autorités publiques à plus de responsabilité dans les rapports à l'argent :

Ma banque ? 0% carbone ! (2015);

Le procès de la finance (2015);

Il manque une banque (2014).

Courant d'Air est membre de Financité depuis le 12 décembre 2015. La cotisation annuelle est de 75 €. Financité publie un journal trimestriel gratuit. Les coopérateurs intéressés peuvent le signaler et venir rechercher le journal à nos bureaux.



L'asbl Cap Terre

www.capterre.be

Fondée en 2010, Cap Terre asbl a pour objet de venir en aide à toute personne en difficulté d'insertion socio-professionnelle à travers l'organisation de formations ou d'activités productives dans diverses filières : maraîchage biologique, aménagement parcs et jardins, écoconstruction.

Ce projet est né de la volonté d'une poignée d'habitants du sud de l'arrondissement de Verviers soucieux des problèmes liés à l'emploi des personnes peu qualifiées. Partant du constat qu'il n'y existait aucun organisme d'insertion socio-professionnelle actif dans l'économie sociale, ils ont décidé de mettre leurs compétences et expériences en commun pour rendre ce projet possible. Cap Terre produit des légumes bio dont une partie est vendue aux champs aux particuliers, le reste via la coopérative Aardevol. Depuis l'automne dernier, Cap Terre produit du bois de chauffage, propose également un service de petits travaux dans les parcs & jardins tels que taille de haies, tonte de pelouses, débroussaillage, élaboration de potagers en carré, déneigement.

Courant d'Air a accordé en 2014 et 2015 des prêts sans intérêts (14000 € en 2014 et 7000 € en 2015) pour permettre à Cap Terre de pré-financer les aides qui lui ont été accordées par la Région Wallonne. Courant d'Air a réalisé le site pour la campagne de crowdfunding <https://capterre.wordpress.com/> et soutien également l'asbl en s'occupant de tâches administratives.



L'asbl FahrMit

www.fahrmit.be

Le travail de l'asbl consiste à développer une mobilité plus respectueuse de l'environnement dans les cantons de l'est. Fahrmit a mis en place un portail qui permet l'organisation de covoiturage, de car sharing, d'auto stop sécurisé et reprend toutes les offres de transport en commun.

L'asbl est aussi à l'origine d'actions dans les écoles durant la semaine de la mobilité. Courant d'Air s'y est associée pour la première fois en 2015 (voir Actions de Courant d'Air) et a accordé une aide de 850 € à l'asbl Fahrmit en manque de financement pour assurer sa mission dans le projet.



L'asbl SAW-B

www.saw-b.be

SAW-B, Solidarité des alternatives wallonnes et bruxelloises, est une fédération pluraliste d'entreprises sociales et d'économie sociale. SAW-B défend et représente l'économie sociale ¹ au niveau belge et européen, sensibilise et fait connaître les entreprises sociales

¹ Définition de l'économie sociale
Un modèle économique qui se définit par ses valeurs

« L'économie sociale se compose d'activités économiques, productrices de biens ou de services, exercées par des sociétés, principalement coopératives et/ou à finalité sociale, des associations, des mutuelles ou des fondations, dont l'éthique se traduit par l'ensemble des principes suivants :

- finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt que finalité de profit ;
- autonomie de gestion ;
- processus de décision démocratique ;
- primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus. »

et l'économie sociale, en tant qu'alternative économique, développe l'économie sociale, favorise le réseautage et la mutualisation.

Fondée fin 81, elle rassemble aujourd'hui, plus de 120 membres, dont 13 fédérations sectorielles. Ses membres, représentent plus de 300 entreprises sociales en Wallonie et à Bruxelles, soit 15 000 travailleurs dont elle est la porte-parole. En plus d'être une fédération, SAW-B est agréée agence-conseil par la Wallonie et reconnue acteur d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Courant d'Air a souhaité rejoindre SAW-B car nous avons été assez impressionnés par l'étendue de son réseau, la qualité de sa communication, des services et des événements proposés.

Courant d'Air espère pouvoir tisser de nouveaux liens avec des acteurs proches de sa démarche. Bien plus qu'un simple échange, le contact avec des structures qui défendent les mêmes valeurs enrichi les réflexions menées au sein de Courant d'Air.

La cotisation annuelle est de 150 €/an. Les publications de SAW-B se retrouveront bientôt sur notre site internet.



L'asbl APERE

www.apere.org

L'Association pour la Promotion des Energies Renouvelables (APERe asbl) travaille depuis 1991 pour le développement harmonieux des énergies renouvelables combinées à une utilisation rationnelle de l'énergie.

Reconnue en tant qu'organisme d'éducation permanente, l'APERe mène une action d'éducation et de conseil sur base de projets (information, campagnes, formation, facilitateur, ...) et d'activités de terrain (conférences, animations scolaires, ...). Elle met son expertise au service de tous : citoyens, écoles, communes, coopératives, pouvoirs publics, médias et professionnels de l'énergie.

Avec ses membres et partenaires, l'APERe rassemble les acteurs académiques, associatifs et d'économie sociale signataires de la Charte pour une énergie durable.

Courant d'Air est membre de l'APERe depuis 2015 et est en contact régulier avec ses collaborateurs depuis de nombreuses années.

La cotisation annuelle est de 250 €. La revue mensuelle Renouvelle figurera sur notre site internet d'ici peu.

MÉDOR

les yeux
ouverts

La coopérative Médor

www.medor.coop

Médor n'est pas un chien. C'est un magazine trimestriel belge et coopératif d'enquêtes et de récits. C'est aussi une coopérative à finalité sociale où chaque citoyen, de l'abonné au journaliste, peut jouer un rôle actif. Médor propose un journalisme de qualité avec des dossiers d'enquêtes bien ficelés tout en veillant à attribuer un salaire décent à ses journalistes.

Courant d'Air a rencontré Médor lors d'une conférence de presse pour l'attribution des premiers labels Financité fin 2014.

Courant d'air est abonné au magazine Médor (60 € pour 4 numéros) et a investi 1000 € dans la coopérative. Le magazine Médor est à votre disposition et peut être lu dans nos bureaux.

2.

L'EMPLOI CHEZ COURANT D'AIR

Dans ce chapitre, nous souhaitons vous informer sur l'évolution des besoins en personnel au sein de Courant d'Air. Il s'agit d'un thème important dont dépend le développement de la coopérative et qui a une influence notable sur le bilan.

Depuis sa création en 2009, Achim Langer, Mario Heukemes et Michèle Dethier ont géré de manière quasi bénévole la coopérative et l'ont menée de l'avant. Les rapports d'activité des années précédentes montrent que le volume des activités et des tâches n'a cessé d'augmenter. Afin d'assumer au moins une petite partie des tâches par un salarié, Achim Langer a été engagé pour 1 jour par semaine depuis juillet 2012. En janvier 2014, il est alors passé à 2 jours/ semaine. Au vu du travail à réaliser, cette situation était absolument insuffisante.

Une coopérative comme Courant d'Air ne peut, à terme, se baser sur du travail uniquement bénévole. La complexité et la quantité de travail à réaliser, le poids financier des projets et l'importance d'assurer un service de qualité à nos membres imposent la mise sur pied d'une structure professionnelle. Cette professionnalisation garantit également la continuité et la pérennisation de la structure mais aussi son développement.

Hormis la création de réserves et une rémunération correcte du capital apporté par les membres, les activités doivent également permettre l'engagement de personnel. Le Conseil d'administration a décidé début 2015 d'engager Achim Langer et Mario Heukemes à mi-temps à partir de février 2015.

En avril 2015, une collaboratrice supplémentaire, Valérie Andres a été engagée à temps plein pour assurer une partie de la communication et des tâches administratives.

Les coopérateurs ont certainement remarqué que nous sommes plus accessibles et que nous répondons plus rapidement aux mails. Le délai pour l'envoi des certificats d'associé est en moyenne passé de 4-6 semaines à 1-2 semaines.

De par les nouvelles activités et nouveaux projets qui vont devoir être menés de front dans les mois prochains, l'engagement de renfort est nécessaire. Concrètement, il s'agit des activités liées au programmes MECISE (Horizon 2020) et LEADER 2014-2020 mais aussi des activités de co-développement des parcs Amel-Büllingen mais également Trois-Ponts. Achim et Mario ont travaillé dans la seconde moitié de 2015 quasi à 100 % pour Courant d'Air avec un contrat à mi-temps.

Les contrats d'Achim et Mario vont passer de mi-temps à 4/5 temps à partir de mars 2016. Un collaborateur à mi-temps sera engagé pour le projet LEADER comme déjà annoncé lors de l'Assemblée générale de 2015. Un collaborateur supplémentaire devrait être engagé vers mi-2016 pour le développement de projets.

Les coûts de ce personnel supplémentaire seront pour les 4 à 5 prochaines années portés en partie par les aides des deux projets cités précédemment et par un soutien d'Ecopower qui a encore une dette envers Courant d'Air. A long terme, les coûts de personnel doivent être portés par les activités de la coopérative. A ce jour, nous identifions la possibilité d'investir dans 8 à 10 éoliennes. Si l'on tient compte d'un taux de réussite de 25-30 % cela signifie une possibilité d'investissement pour 2 à 3 éoliennes à l'horizon 2018-2022.

Le Conseil d'administration présentera les perspectives financières et demandera à l'Assemblée générale d'approuver l'engagement d'un développeur de projet.

3. LE RAPPORT DE GESTION

En application de l'art. 95 du Code des sociétés, nous avons l'honneur de vous présenter les comptes annuels arrêtés au 31/12/2015 ainsi que notre rapport de gestion relatif à l'exercice écoulé.

1. Commentaires sur les comptes annuels arrêtés au 31/12/2015

L'année comptable a été clôturée avec un bénéfice de 205.250,78 €.

Le conseil d'administration a décidé de clôturer les comptes annuels comme suit:

a) BILAN:

ACTIF:	2015	2014	Variation
Immobilisations corporelles	5.262.752,02	5.719.431,33	-456.679,31
Immobilisations financières	1.908.000,35	80.000,00	1.828.000,35
Garanties et cautionnements			0,00
Créances à plus d'un an			0,00
Stocks			0,00
Créances à un an au plus	575.800,19	515.552,18	60.248,01
Placements de trésorerie	3.998,40	5.997,60	-1.999,20
Valeurs disponibles	591.850,90	1.248.887,12	-657.036,22
Comptes de régularisation	76.269,56	3.263,53	73.006,03
Total Actif:	8.418.671,43	7.573.131,76	845.539,67

Pendant l'année comptable, des investissements pour un montant de 1.206.272,47 € ont été effectués

▶ Energybike comme matériel de démonstration:	2.080,00
▶ Aménagements locaux loués:	16.192,12
▶ Participation entreprise liée ATOUTWAL:	1.172.000,35
▶ Acquisition obligations KIDS & WIND :	10.000,00
▶ Acquisition parts de coopérateurs MEDOR :	1.000,00
▶ Acquisition parts COCITER :	5.000,00

De plus, la société a conclu un prêt avec la sclr ECOPOWER pour un montant total de 700.000 €.

La méthode de valorisation des stocks est FIFO et elle n'a pas été modifiée au cours de l'année.

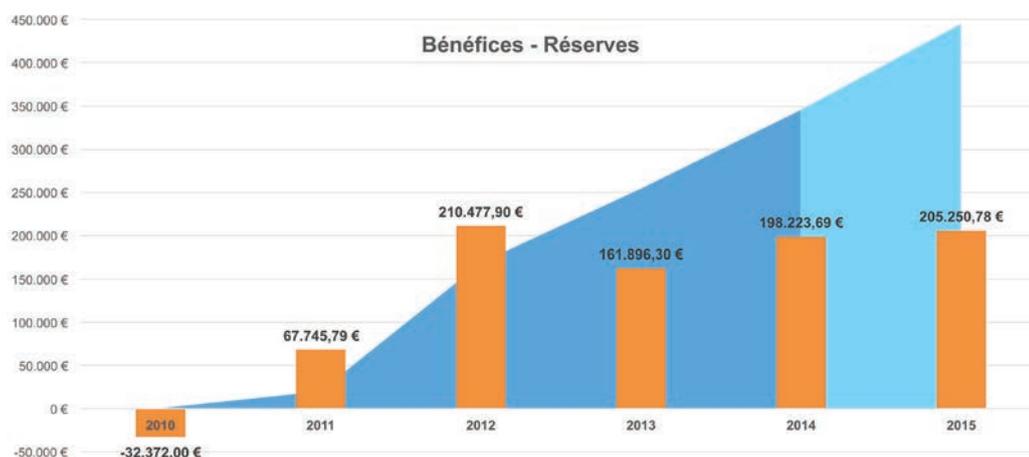
PASSIF:	2015	2014	Variation
Capital	2.487.000,00	1.922.000,00	565.000,00
Réserves	66.455,58	56.193,04	10.262,54
Bénéfice/Perte reportée	403.613,06	314.593,50	89.019,56
Subsides	1.106.766,10	1.206.766,10	-100.000,00
Provisions pour risques et charges	138.255,91	102.319,71	35.936,20
Impôts différés	0,00		0,00
Dettes à plus d'un an	2.730.319,07	3.158.538,47	-428.219,40
Dettes à un an au plus	1.338.885,46	784.668,99	554.216,47
Comptes de régularisation	147.376,25	28.051,95	119.324,30
Total Passif:	8.418.671,43	7.573.131,76	845.539,67

b) COMPTE DE RÉSULTATS:

	2015	2014	Variation
Chiffre d'affaires et autres produits	1.067.986,82	933.890,94	134.095,88
Approvisionnements, autres biens et services	793.958,18	689.587,79	104.370,39
Résultat d'exploitations	274.028,64	244.303,15	29.725,49
Produits financiers	125.679,89	104.648,44	21.031,45
Charges financières	134.457,75	150.727,90	-16.270,15
Résultat financier	265.250,78	198.223,69	67.027,09
Produits exceptionnels			0,00
Charges exceptionnelles	60.000,00		60.000,00
Résultat de l'année avant impôts	205.250,78	198.223,69	7.027,09
Prélèvements sur impôts différés			0,00
Impôts			0,00
Prélèvements sur réserves immunisées	0,00		0,00
Transfert aux réserves immunisées			0,00
Résultat de l'exercice	205.250,78	198.223,69	7.027,09

2. Evènements importants depuis la clôture de l'exercice

Fin 2015, le prix de l'électricité a fortement chuté. Cette baisse se confirme nettement au premier trimestre 2016. Courant d'Air ne sera pas impactée en 2016 par cette nouvelle situation. Fin 2016 toutefois, un nouveau contrat de vente de l'électricité devra être conclu. Si le prix reste à un niveau aussi bas qu'au jour de la clôture du présent rapport, cela représentera une baisse des revenus pour les 2 éoliennes de Waimes de plus de 110.000 €. Fin octobre 2015, la société a contracté une convention de prêt de 500.000 € avec Vents d'Houyet. Le paiement de cette somme a eu lieu début 2016.



Evolution des bénéfices annuels (avant distribution des dividendes) et des réserves cumulées (réserves légales + bénéfices reportés)

3. Développement de l'activité

En octobre 2015 Courant d'Air a acheté des parts de la société d'exploitation Atoutwal qui investira en 2016 dans la construction de deux éoliennes du parc de Walhain. La construction débutera au printemps 2016 et la mise en service est prévue pour la fin de l'année. L'achat des parts d'Atoutwal s'est déroulé en deux étapes. Une première acquisition de 54 des 186 parts de la société Atoutwal et un mois plus tard, un second achat de 53 parts supplémentaires. Début décembre, la participation de Courant d'Air s'élevait à 57.53 %. Suite à une augmentation de capital de 28 parts de Vents d'Houyet en décembre, le nombre total des parts est passé de 186 à 214. Ainsi, la participation de Courant d'Air représentait au 31/12/2015 107 parts sur 214, soit 50 % du capital.

Un paiement de 500 000 € pour l'achat des 54 parts a été réalisé en 2015. Les 53 parts supplémentaires seront payées en 2016.

4. Description des principaux risques et incertitudes

Selon notre avis, la société n'a aucun risque non repris dans le bilan que ceux qui proviennent de l'activité journalière.

5. Recherche et développement

NEANT

6. Etat du capital

Depuis la dernière clôture des comptes annuels, des nouveaux actionnaires ont joint la société pour un capital variable de 585.500 € et des parts pour un montant de 20.500 € ont été rachetées. Le capital s'élève donc à 2.487.000 €. Au 31/12/2015, la coopérative comptait 9.948 parts et 1.036 membres.

La société reçoit des subsides pour les deux éoliennes de la part du Service Public Wallonie d'un montant de 1.500.000 €. Un montant de 100.000 € a été transféré au résultat – le transfert au résultat est lié à l'amortissement du parc éolien.

De plus, la société COURANT D'AIR reçoit des subsides de l'Union Européenne pour la réalisation d'un projet européen « RES-COOP MECISE » dans le cadre des projets « HORIZON2020 » d'un montant de 421.875,-€. Durant l'année 2015, 13.000,- € ont été transférés au résultat.

7. Succursales

NEANT.

8. Affectation du résultat

Suivant l'article 428 du Code des Sociétés, 1/20 du bénéfice doit être transféré à la réserve légale, jusqu'à ce que cette dernière atteigne un montant de 1/10 du capital social. Nous vous proposons donc d'affecter le résultat comme suit:

- **10.262,54 € aux réserves légales;**
- **105.968,68 € comme distribution de dividendes; ceci correspond à un taux de 5 % du capital. Pour les souscriptions en 2015, le dividende est calculé à partir de la date de souscription ;**
- **89.019,56 € aux bénéfices reportés; ceux-ci s'élèvent alors à 403.613,06 €.**

9. Actions propres

Pendant l'année 2015, la société a racheté 82 parts pour un montant de 20500 €. Cela était dû au décès des membres concernés.

10. Nomination du mandat de réviseur-commissaire

NEANT

11. Articles 431 et 432 du Code des Sociétés

NEANT

12. Conflit d'intérêts

En 2015, le coût pour la gestion du parc effectuée par la SPRL MOBILAE a été fixé à 6000 €/éolienne, soit 12 000 € par an. Ce montant est identique au montant de 2014.

13. Rapport en application de l'art. Art. 661, 6° du Code des Sociétés

L'année 2015 a été marquée par trois actions majeures : l'activation du fournisseur d'électricité COCITER, les animations dans le cadre de la semaine de la mobilité et une tournée importante dans les communes à partir de septembre.

COCITER est une structure dans laquelle Courant d'Air a investi 85 000 € dans le but d'assurer la fourniture, à ses membres, de l'électricité produite par ses moyens de production. COCITER permet ainsi de répondre à un objectif majeur de la finalité sociale de Courant d'Air : l'accès aux énergies renouvelables au plus grand nombre.

Pour offrir ce service, Courant d'Air a mis à disposition de COCITER un poste de travail dans ses nouveaux bureaux situés Unter den Linden 5/E/1 à 4750 Elsenborn. COCITER est réellement active depuis avril 2015.

A partir de septembre, Courant d'Air a entamé une série de réunions tout public dans les communes de Büllingen, Amel, Saint-Vith, Waimés et Malmedy et a été présente sur deux marchés populaires de la région (Amel et Saint-Vith). Ces actions visaient la promotion des activités de la coopérative, la promotion du fournisseur COCITER et les économies d'énergie. Au total 14 réunions et présences avec distribution de toutes-boîtes dans les communes concernées. Cette action se poursuit en 2016 dans d'autres communes.

Courant d'Air a également organisé un week-end portes ouvertes pour ses membres et pour les habitants de la commune de Bütgenbach. Le travail avec les écoles n'a pas été oublié et Courant d'Air a accueilli 6 classes lors de la semaine de la mobilité. Cette action a été organisée en collaboration avec l'asbl Fahr-Mit. Pendant deux semaines, Courant d'Air a monté deux tentes et organisé un jeu de piste avec des animations à chaque éolienne du parc. Cette action a mobilisé 7 personnes pendant 6 jours répartis sur deux semaines. Cette action sera répétée en 2016.

En plus de ces trois grands thèmes, Courant d'Air a participé à différents évènements ponctuels :

- **Rencontre avec le Foyer Malmédien le 09 janvier.**

- **Conférence de Courant d'Air à Liège en collaboration avec Liège Créative.**
- **Organisation de la projection du film « En quête de Sens » le 06 mars à Stavelot en collaboration avec EstEn-Transition.**
- **Présentation de Courant d'Air à la coopérative Eol-lien le 09 mai.**
- **Participation au salon Valériane avec COCITER les 4,5 et 6 septembre.**
- **Participation à l'évènement Alternatiba à Bruxelles le 13 septembre.**
- **Témoignage de Courant d'Air chez SAW-B le 25 septembre.**
- **Organisation de l'évènement « Comprendre la COP21 » avec EstEn-Transition le 25 septembre.**
- **Participation à la journée Portes Ouvertes de Cap Terre le 03 octobre.**
- **Présentation de Courant d'Air devant une classe d'étudiant de Technifuture à Seraing le 13 octobre.**

Par toutes ces actions, Courant d'Air poursuit les engagements inscrits dans sa finalité sociale.

Nous demandons à l'assemblée générale de bien vouloir:

- **approuver le projet des comptes annuels proposé;**
- **approuver le rapport de gestion;**
- **accepter l'affectation du résultat proposée;**
- **donner décharge aux membres du conseil d'administration ainsi qu'au réviseur d'entreprises pour leurs mandats exercés au courant de l'année passée, ainsi que de confirmer les rémunérations payées.**

Elsenborn, le 09 mars 2016

Le conseil d'administration

Achim LANGER
Administrateur délégué

Mario HEUKEMES
Président conseil d'administration

Patrimoine Nature Asbl,
repr. par Michèle DETHIER
Administratrice

Bernard PORTOIS
Administrateur

4. LE BILAN

N° 0822.180.314

A 2.1

BILAN APRES REPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	7.170.752	5.799.431
Frais d'établissement		20		
Immobilisations incorporelles 5.1.1		21		
Immobilisations corporelles 5.1.2		22/27	5.262.752	5.719.431
Terrains et constructions		22	5.243.325	5.715.758
Installations, machines et outillage		23	1.560	
Mobilier et matériel roulant		24	2.755	3.673
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	15.112	
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières 5.1.3/ 5.2.1		28	1.908.000	80.000
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	1.247.919	1.773.701
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	575.800	515.552
Créances commerciales		40	556.294	500.103
Autres créances		41	19.506	15.449
Placements de trésorerie 5.2.1		50/53	3.998	5.998
Valeurs disponibles		54/58	591.851	1.248.887
Comptes de régularisation		490/1	76.270	3.264
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	8.418.671	7.573.132

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	4.063.835	3.499.553
Capital	5.3	10	2.487.000	1.922.000
Capital souscrit		100	2.487.000	1.922.000
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	66.456	56.193
Réserve légale		130	41.466	31.203
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	24.990	24.990
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14	403.613	314.594
Subsides en capital		15	1.106.766	1.206.766
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES		16	138.256	102.320
Provisions pour risques et charges	5.4	160/5	138.256	102.320
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	4.216.580	3.971.259
Dettes à plus d'un an	5.5	17	2.730.319	3.158.538
Dettes financières		170/4	2.730.319	3.158.538
Établissements de crédit, dettes de location- financement et assimilées		172/3	2.730.319	3.158.538
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	5.5	42/48	1.338.885	784.669
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	428.219	444.009
Dettes financières		43		
Établissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	53.153	186.276
Fournisseurs		440/4	53.153	186.276
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46	3.225	
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	76.265	44.493
Impôts		450/3	55.384	37.380
Rémunérations et charges sociales		454/9	20.881	7.113
Autres dettes		47/48	778.023	109.891
Comptes de régularisation		492/3	147.376	28.052
TOTAL DU PASSIF		10/49	8.418.671	7.573.132

COMPTE DE RESULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation(+)/(-)		9900	884.729	776.866
Chiffre d'affaires *		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers *		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	5.6	62	99.672	30.401
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	474.952	473.523
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises)..... (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)		635/7	35.936	28.436
Autres charges d'exploitation		640/8	141	203
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	<u>274.028</u>	<u>244.303</u>
Produits financiers	5.6	75	125.680	104.649
Charges financières	5.6	65	134.458	150.728
Bénéfice (Perte) courant avant impôts (+)/(-)		9902	<u>265.250</u>	<u>198.224</u>
Produits exceptionnels		76		
Charges exceptionnelles		66	60.000	
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	<u>205.250</u>	<u>198.224</u>
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat(+)/(-)		67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	<u>205.250</u>	<u>198.224</u>
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	<u>205.250</u>	<u>198.224</u>

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	519.844	430.931
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	205.250	198.224
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent.....(+)/(-)	14P	314.594	232.707
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
Affectations aux capitaux propres	691/2	10.262	9.911
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920	10.262	9.911
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	403.613	314.594
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6	105.969	106.426
Rémunération du capital	694	105.969	106.426
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696		

**Rapport du Commissaire à l'assemblée générale
de la S.c.r.l. Courant d'Air sur les comptes annuels
pour l'exercice clos le 31 décembre 2015**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31.12.2015, le compte de résultats de l'exercice clos le 31.12.2015 et l'annexe, ainsi que les déclarations complémentaires requises.

Rapport sur les comptes annuels – opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la société pour l'exercice clos le 31.12.2015 établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 8.418.671 € et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 205.250 €.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31.12.2015, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

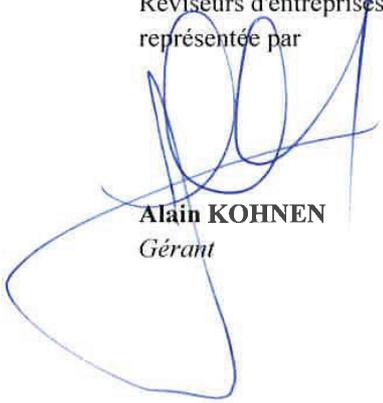
L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

- Le rapport de gestion traite des mentions requises par la loi, concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Eupen, le 24 mars 2016

ACF AUDIT BELGIUM SA
Réviseurs d'entreprises,
représentée par


Alain KOHNEN
Gérant

100% COCITER

Nous relançons ici l'appel que nous avons déjà envoyé il y a quelques semaines.

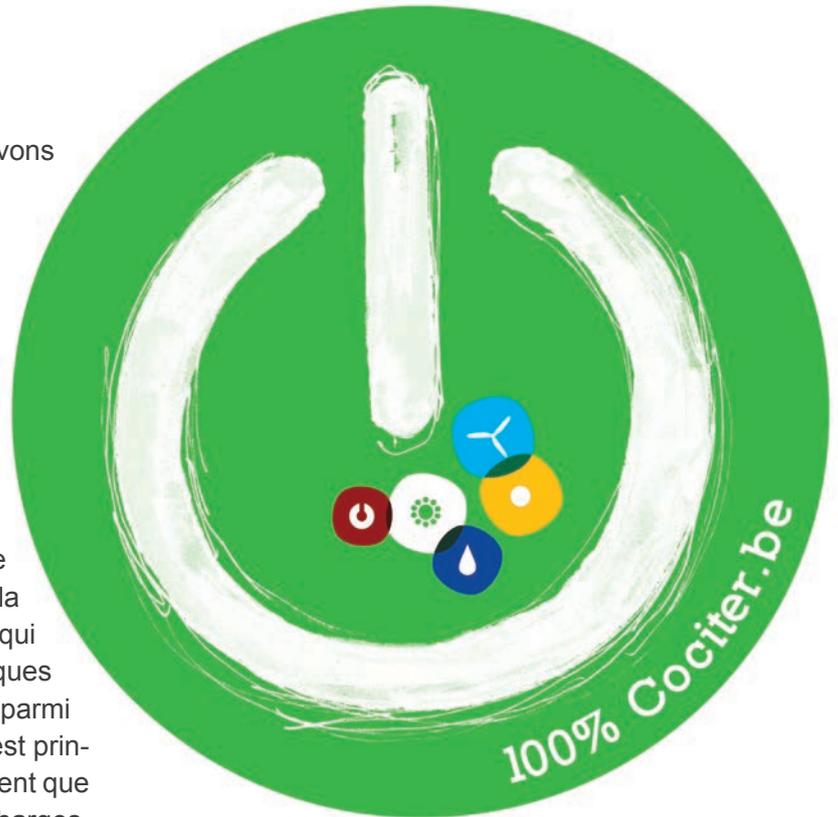
La structure COCITER appartient à tous les coopérateurs de Courant d'Air et des coopératives associées. COCITER - nous devrions dire nous- propose des prix intéressants qui sont dans plus de 95 % des cas moins chers que les grands fournisseurs car la vente d'électricité est considérée comme un service et la marge prise sur la vente est très faible. Et cela vaut également pour les ménages qui possèdent des panneaux photovoltaïques car les coûts d'abonnement fixes sont parmi les moins chers du marché. En fait, c'est principalement grâce au prix de l'abonnement que COCITER paie son personnel et ses charges. Donc les ménages qui ne consomment rien ou très peu supportent également le projet !

En devenant client de COCITER, vous achetez l'électricité que vos éoliennes ont produite et vous permettez au citoyen de se réapproprier un secteur aussi stratégique que l'énergie !

Ce projet ne peut réussir que si vous y adhérez. Seulement 25 % de nos coopérateurs ont fait le pas, c'est trop peu.

COCITER s'occupe de tout, c'est gratuit et cela ne prend qu'une petite demi-heure pour effectuer toutes les démarches. Pas de risques, pas de coupure de courant. En fait, vraiment très simple.

N'hésitez pas à nous contacter !



COCITER

Comptoir Citoyen des Energies

100% Vert et local
100% Citoyen
100% COCITER

CONTACT :

Fabienne Müller
Mario Heukemes

Tous les matins de 8h30 à 12h30
et le jeudi de 13h00 à 17h00

info@cociter.be

Tél : 080 68 57 38
www.cociter.be